

LE PUBLICISTE.

NONIDI 19 Floréal, an VIII.



Nouvelle victoire remportée par l'armée du Rhin. — Perte considérable des Autrichiens. — Etat formidable de l'armée de réserve. — Prise de l'ambassadeur anglais à Pétersbourg. — Prise par les Anglais d'un bâtiment ayant à bord des officiers & soldats de l'armée d'Egypte. — Situation de la cour de Mittau. — Insurrection à Dudley en Angleterre.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

De Philadelphie, le 5 mars (14 ventôse).

La loi qui suspend les communications commerciales avec les possessions françaises, allait expirer; elle vient d'être remise en force pour un an de plus. Le président des Etats-Unis pourra, dans l'intervalle, en faire cesser l'effet, si les négociations avec la France ont l'issue désirée.

Le congrès n'a voté aucune augmentation aux préparatifs militaires des Etats-Unis. Il se borne à maintenir & perfectionner ceux qui ont été ordonnés dans les dernières sessions.

Notre marine naissante s'organise. L'esprit national est aujourd'hui tout entier pour un système de défense maritime. Nos six vaisseaux de 74 seront construits. Les matériaux s'en rassemblent avec activité.

TURQUIE.

De Constantinople, le 11 avril (21 germinal).

On a appris qu'un bâtiment sorti du port d'Alexandrie, portant plusieurs officiers français & des soldats de l'armée d'Egypte, a été attaqué dans son trajet, & enlevé par un vaisseau anglais. On ignore le lieu où il a conduit sa prise. Cette violation manifeste de la capitulation a excité l'indignation de sa hauteesse, qui se propose d'en demander réparation. On ne doute pas que Sydney-Smith ne se joigne à elle, puisqu'il a garanti, par sa signature, l'exécution de la convention qui assurait à l'armée d'Egypte la liberté de son retour en France.

Des ordres ont été expédiés au grand-visir de hâter sa marche vers l'intérieur de l'Egypte, pour tâcher de gagner de vitesse Mourat-Bey & les autres rebelles qui ont profité du départ des français pour quitter la Haute-Egypte, où ils s'étoient réfugiés. On ne croit pas que les habitans du Delta & ceux des environs du Caire & d'Alexandrie se soumettent

de nouveau à leur domination, à moins d'y être contraints par la force.

RUSSE.

De Riga, le 9 avril (20 germinal).

Tout a l'air morne à la cour de Mittau. Les nouvelles qu'on y a reçues de France sont mauvaises sans doute. Le langage de tous ceux qui entourent le prétendant, porte l'empreinte du découragement. Sous l'apparence de quelques vains honneurs, Mittau est en effet une prison plutôt qu'un asyle: on n'en sort, on n'y entre qu'avec le bon plaisir du commandant russe; & il faut aujourd'hui plus de formalités pour y être admis qu'il n'en falloit, il y a quelques années, pour pénétrer en France.

ALLEMAGNE.

De Dresde, le 27 avril (7 floréal).

Le ministre anglais Elliot vient de communiquer à notre cour les avantages que le général Mélas a remportés dans la Ligurie.

Nous nous félicitons, plus que jamais de notre neutralité. L'électeur diffère toujours de se prononcer sur le mariage de sa fille avec un prince autrichien, prussien ou espagnol.

De Francfort, le 1^{er} mai (11 floréal).

La cour de Wurtemberg paroît actuellement toute dévouée à la maison d'Autriche: elle ne sera pas néanmoins élevée à la dignité électoral qu'elle recherche depuis longtemps.

On vient de confisquer les biens de plusieurs personnes détenues au château d'Asperg. On les accuse de trahison. L'an passé, le duc regnant a renvoyé les ministres d'état, MM. de Wolwarich & de Hoffmann. Ils ont porté plainte contre le duc à la chambre impériale de Wetzlaer. Ils prétendent que le duc ne pouvoit les démettre sans l'avis des états, & qu'ainsi il a outrepassé ses pouvoirs. Les états ont pris parti pour eux. On est curieux de voir ce qui se passera aux états du pays qui sont convoqués.

Les Français ont exigé une contribution d'Offenbourg & d'Ortenau. Le baillif de Kleinbrodt, ainsi que le bourguemestre de cette ville, ont été emmenés en otage à Strasbourg, la ville n'ayant pas payé les 24,000 florins qui lui avoient été demandés.

Il a été donné des ordres à l'armée impériale pour qu'il

fût défendu à tout officier, sous peine de cassation, de correspondre avec leurs parens & leurs amis sur les opérations militaires.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 1^{er} mai (11 floréal).

Un messenger a reçu hier l'ordre de partir pour Pétersbourg avec des lettres de rappel pour sir Charles Withworth. Vu la disposition actuelle des affaires, on n'a pas jugé à propos de donner sur-le-champ à cet envoyé un successeur.

« L'étatage conclu de la cour de Pétersbourg doit engager tous les cabinets des puissances alliées à songer aux moyens de prévenir les maux qui peuvent en résulter.

» Il y a peu d'espoir que nous conservions avec Paul I^{er}. même le nom d'une alliance ; & quant aux fruits que nous eussions pu en retirer, ils sont déjà flétris & desséchés. Mais il est plus heureux pour nous de voir cette alliance se briser tout-à-fait sur le rocher de malice, ou se dénouer par l'intrigue & l'étiquette des cours, que de rester exposés à des caprices, à des passions & à des intérêts étrangers.

» La renonciation à l'expédition qui devoit faire voile sous les ordres du général sir Charles Stuart, & le débarquement des troupes & de l'artillerie qu'on a donné ordre de faire dans les différens ports du royaume, doivent donc moins être regardés par le public comme un désagrément que comme le moyen de prévenir des désagréemens trop probables, & susceptibles d'arriver dans des circonstances où ils eussent été beaucoup plus fâcheux. On sentira qu'il importoit de prévenir les dangers qui eussent menacé ces forces, si elles avoient dû se trouver dans une situation où leur sûreté eût dépendu de la persévérance & de la bonne foi d'un allié qui les eût abandonnés ; & l'on n'oubliera pas que leur éloignement de ce pays-ci eût pu devenir le sujet de vifs regrets, si cette rupture soudaine & non motivée eût tardé jusqu'au milieu d'une campagne dont les hasards sont encore incertains, & dont il n'est pas permis à la prudence humaine de prévoir ni de calculer les résultats.

(Extrait du Times, journal ministériel.)

Le Times, donne aussi, sous la date du 8 avril (28 germinal), l'article que voici :

« Enfin, il a été conclu entre S. M. I. & R. & le roi de Sardaigne, un traité par lequel le premier de ces souverains reconnoît le droit parfait & les titres du dernier à tous les états que celui-ci possédoit avant la guerre, & s'engage à rendre toutes ses armes au-delà de ceux qui pourroient encore être occupés par les armées autrichiennes à sa conclusion. Par un autre traité, conclu entre la cour de Saint-James & la sublime Porte, les deux hautes parties contractantes s'obligent réciproquement à ne point conclure, en aucun cas, de paix séparée avec le commun ennemi. Ce dernier traité, s'il existe, ne contraire pas la convention signée en Egypte par le général Kleber & Sidney Smith, qui y stipulât les intérêts de la Porte. Cette convention avoit été regardée par le grand-visir & par Sidney Smith, comme propre à lever un grand obstacle à la paix générale ; mais elle n'a point été envisagée par les contractans comme un traité de paix, elle ne pouvoit en avoir les caractères.

Chambre des pairs. — Séance du 30 avril.

Lord Holland y a proposé l'abolition de sermens & de déclarations auxquels les loix actuelles obligent les catholiques, & qui équivalent à leur égard à une exclusion du parlement.

Lord Lansdowne, après avoir exprimé son opinion en faveur de l'union, a déclaré qu'il approuvoit le projet de lord Holland.

Lord Liverpool a cru qu'il étoit plus convenable de réserver au parlement impérial cette importante discussion, que de s'en occuper dans les deux parlemens séparés d'Irlande & d'Angleterre.

Lord Fitz-William s'est rangé à l'avis de lord Holland, qui a paru indiscret à lord Mulgrave, & prématuré au lord Harart.

Lord Moira a témoigné quelque regret qu'une motion propre à affliger les catholiques, si elle éprouvoit une forte opposition, eût été présentée en ce moment.

Sur la proposition de lord Grenville, elle a été écartée par la question préalable.

De Dudley, dans le comté de Worcester, le 29 avril (9 floréal).

Il y a eu hier ici une émeute inquiétante. Les mécontents étoient principalement des charbonniers & des faiseurs de droux. Ils se sont rendus à deux milles d'ici, où ils ont pris la charge d'un bateau d'égout, & ne se sont dispersés que lorsque la cavalerie de Dudley a fait feu sur eux. Il y en eut un tué, plusieurs furent grièvement

blessés, & quelques cavaliers furent maltraités à coups de pierres. On dit que ces gens se rassemblent encore ce matin.

De Sheerness, le 28 avril (8 floréal).

Les vaisseaux de guerre de Paul I^{er}. doivent partir très-prochainement de ce port. Ils ont ordre de retourner en Russie. Ceux qui ont besoin de quelques réparations seront mis en état le plutôt possible.

Du 4^{er} mai (11 floréal). Nous croyons que tous les bâtimens de guerre & toutes les troupes au service de Russie qui sont à Jersey & à Guernesey, retourneront aussi-tôt que la Baltique sera ouverte.

R É P U B L I Q U E H E L V É T I Q U E.

De Saint-Gall, le 29 avril (9 floréal).

Les troupes continuent leurs mouvemens avec beaucoup de rapidité. Le 26, au soir, toutes celles stationnées ici & dans les environs se portèrent sur Rorichach, où l'on fit aussi transporter le magasin. Un nombre considérable d'autres troupes arriva ce soir à Rorichach, ainsi que beaucoup de chevaux de réquisition & de voitures chargées de provisions, & dans la nuit ils prirent le chemin de Constance. Une partie des voitures fut destinée à transporter les pontons sur la Sitter, où ils furent de suite mis à l'eau. Par l'effet de ce mouvement, ces contrées se trouvent presque entièrement dégarnies de troupes.

La flotille autrichienne, sur le lac de Constance s'est approchée hier de Rorichach pour faire une reconnaissance ; mais le feu d'une batterie française l'a obligée de se retirer promptement.

De Berne, le 2 mai (12 floréal).

Nous avons donné, il y a quelque tems, la lettre écrite par la commission exécutive à son plénipotentiaire à Paris, le 29 mars dernier, & dans laquelle l'ex-directeur Laharpe est désigné comme conspirateur & comme ayant, dans le Léman, ses créatures & ses affidés. Il vient, dans un long mémoire adressé à la commission exécutive, de réclamer contre cette inculpation & cherche à s'en justifier. Il fait l'apologie de sa conduite comme membre du gouvernement, lorsqu'il dit :

« Loin de penser que la commission exécutive s'attacheroit à me persécuter, j'ai cru qu'elle suivroit au moins à mon égard des procédés pareils à ceux dont j'usai envers les anciens oligarques de Berne, Soleure, Fribourg & Lucerne, pour lesquels je m'intéressai avec chaleur lorsqu'on voulut les écraser sous le poids des réquisitions ».

Il finit par demander que l'erreur commise à son égard soit redressée, en donnant à son mémoire la même publicité que la lettre de la commission a obtenue.

Le gouvernement a répondu au citoyen Laharpe par la lettre suivante :

« Le conseil exécutif a reçu votre lettre du 28 avril. Des copies infidèles de sa dépêche au ministre helvétique à Paris, ayant été disséminées dans la plupart des cantons, il a été forcé de livrer cette pièce au public. Vous y êtes nommé, mais non inculpé par le conseil : tout y est dans le sens d'une simple information. Les résultats d'une telle publicité vous paroissant demander quelques mesures justificatives, le conseil exécutif entre dans vos vues. Il a ordonné l'envoi de votre lettre à son ministre à Paris, & son impression en Helvétie ».

De Basle, le 2 mai (12 floréal).

Lorsque le quartier-général de l'armée française fut trans-

porté d'ici à Colmar, le préfet national témoigna au général Dessolles, combien il étoit affecté de son départ & de celui du général en chef; il lui dit, qu'à l'approche du renouvellement des hostilités, il importoit aux Helvétiens de voir parmi eux des hommes d'un caractère propre à faire oublier les maux que l'erreur a frappés. Le général Dessolles, répondit que, sous ce rapport, l'on pouvoit être parfaitement tranquille, puisque le général Moreau avoit remis le commandement de l'intérieur au lieutenant-général Moncey, dont les qualités personnelles garantissoient qu'il répondroit à l'intention qu'a le général en chef de traiter l'Helvétie avec toute l'estime & le ménagement possible.

Le général Moncey étant arrivé ici le 29 avril, le préfet national & le président de la chambre administrative allèrent lui faire visite. Dans une conversation assez longue, le général justifia complètement l'opinion qu'on s'étoit formée de lui. Il donna l'assurance précieuse, qu'il n'avoit d'autre but que d'alléger par sa présence les charges, qui jusqu'ici ont pesé sur l'Helvétie, &c. Il compte se fixer à Berne, après avoir été à Zurich & à Lucerne.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Mende, le 9 floréal.

Le 7, à cinq heures du soir, 150 brigands venus de l'Ardèche, partie à pied, partie à cheval, sont entrés à Langogne, éloigné de Mende de 6 lieues. Ils ont abattu l'arbre de la liberté, pillé dans la caisse du receveur de l'enregistrement 452 fr., dont ils ont donné un reçu au nom du roi; ils se sont portés à la municipalité, ont enlevé les armes & brûlé les registres. Ils ont ensuite rançonné plusieurs acquéreurs nationaux & le percepteur des contributions. Le 8, à quatre heures, ils évacuèrent Langogne. Leur cavalerie rentra dans l'Ardèche: leur infanterie s'arrêta à Rocley, commune de la Lozère. On a dirigé de ce côté toutes les forces dont on a pu disposer.

De Strasbourg, le 14 floréal.

Avant-hier matin, nos troupes en avant de Kehl ont attaqué les Autrichiens & les paysans, & les ont chassés de Neumühl & de Kork; elles ont fait dans cette occasion quelques prisonniers qui ont été conduits ici, mais hier les Autrichiens ont repris Neumühl & repoussé nos troupes jusqu'à Suntheim.

Le 9 de ce mois, un ouragan terrible a presque entièrement dévasté deux cantons de notre département, ceux du Bouxwiller & d'Ingwiller. Dans plus de vingt communes, toutes les vitres ont été cassées & la récolte détruite. Les habitans sont dans la désolation, & espèrent dans le secours du gouvernement.

Les nouvelles d'Allemagne confirment que toutes les troupes autrichiennes entre le Mein & le Neckar ont évacué ce pays, pour se rendre à marches forcées dans la Haute-Souabe.

Les généraux Grouchy & Pérignon sont partis de Gratz en Styrie pour Francfort, où ils seront échangés.

De Dijon, le 14 floréal.

Le bruit répandu de l'arrivée de Bonaparte dans la soirée du 11, avoit porté une foule immense sur la route de Plombières. Le général Berthier & tout l'état major s'étoient aussi rendus à cheval au-delà de ce village; mais un courier qui

remitt une note au général en chef, fit rebrousser chemin à la brillante cavalcade.

Des couriers se sont succédés de toute part pendant la nuit du 12 au 13.

On croit qu'après le départ de l'armée de réserve, il restera à-peu-près vingt mille hommes, tant dans notre département que dans celui de Saône & Loire. L'avant-garde de cette armée est composée de vingt mille hommes, & le corps de bataille de plus de soixante mille; ainsi on peut évaluer cette armée à plus de quatre-vingt mille hommes.

D'une partie de l'armée de réserve, il vient de se former à Lausanne une armée d'observation. Elle est composée de vingt-cinq mille hommes & commandée par l'adjudant-général Hullin.

De PARIS, le 19 floréal.

Une nouvelle victoire de l'armée du Rhin a été annoncée hier à la deuxième représentation d'*Hécube*. On y a fait lecture, par ordre du ministre de l'intérieur, d'une dépêche télégraphique d'Huningue, en date du 17 de ce mois, & ainsi conçue:

« Le 15, le général Moreau a attaqué les Autrichiens à Thonkirch, sur l'Ablack; on a montré de part & d'autre un acharnement extrême: l'ennemi a été complètement battu. Moreau le fait poursuivre avec la plus grande vigueur ».

Une seconde dépêche télégraphique de ce matin ajoute: « La victoire est complète; la perte de l'ennemi en tués, blessés, prisonniers, est immense ».

— Des lettres de l'armée du Rhin, en date du 12, annoncent que le corps d'armée du général Sainte-Suzanne est entré à Vring, & que le duc de Wurtemberg a quitté ses états.

— Si l'on en croit les dernières nouvelles de Suisse, les hostilités ont aussi recommencé aux avant postes au-delà du Saint-Gothard & de Sargenz.

— Le citoyen Bouvier, nommé à la préfecture du Doubs, n'ayant pas accepté, le citoyen Marsan, ex-commissaire central de la Loire-Inférieure, a été nommé à cette place.

— Le citoyen Dussault, chirurgien, est nommé maire de Passy; et le citoyen Latour-Maubourg, adjoint municipal.

— Le citoyen Radet, chef de la 24^e division de gendarmerie à Avignon, est nommé à la place de général de brigade inspecteur de la gendarmerie.

— Le citoyen Cadet-de-Vaux est nommé directeur de l'hôpital du Val-de-Grace.

— L'ex-législateur Frison est nommé directeur de l'octroi municipal à Anvers.

— L'audience publique du nonidi de chaque décade, n'aura pas lieu au ministère de la guerre pendant l'absence de Carnot, qui au reste sera de retour sous peu de jours.

— En exécution d'un arrêté des consuls, du 14 de ce mois, le préfet de police ordonne à tous les Italiens réfugiés à Paris par suite de l'invasion de l'Italie par les armées impériales, de sortir de cette ville, *sous trois jours*, & de se rendre à Bourg, département de l'Ain. Il leur sera, à cet effet, délivré des passe-ports à la préfecture de police.

Les hommes âgés de plus de soixante ans, qui, ainsi que les femmes & les enfans, sont exceptés de cette disposition, se présenteront, de suite, au secrétariat-général, pour y faire les justifications nécessaires.

Ceux qui refuseront d'exécuter l'ordre ci-dessus, en restant à Paris au-delà du terme prescrit, seront arrêtés & conduits à la préfecture de police.

— Les travaux pour l'embellissement du jardin Egalité s'achevent avec la plus grande activité : il sera ouvert au public pour le 1^{er} prairial.

— Une commission militaire formée à Vendôme pour juger les prévenus du vol de la malle entre Pezon & Clove, en face de Préteval a commencé ses séances le 15 floréal. Treize détenus ont paru devant elle ; & par jugement rendu le même jour, elle a condamné à la peine de mort les trois chefs de cette entreprise. Leurs complices seront détenus pendant plus ou moins de tems, suivant qu'ils ont été reconnus plus ou moins criminels. Ce sont presque tous des jeunes gens de la réquisition ou de la conscription, & habitans de la campagne.

— On mande du Mans que les vols et les assassinats se multiplient, même aux portes de la ville. On ne sait que penser de l'audace des coupables qui, en plein jour, arrêtent les diligences, les rouliers & les couriers.

— Le ci-devant chevalier de Boufflers, rayé de la liste des émigrés, venant de Berlin & se rendant à Paris, est arrivé à Maëstricht le 8 de ce mois. Le général Ferrand, préfet de la Meuse-Inférieure, ancien compagnon d'armes de cet aimable littérateur, lui a fait le meilleur accueil.

— Un parlementaire anglais vient d'arriver à Calais avec 101 prisonniers français, tous marins.

Il est aussi entré le 11 à Cherbourg 125 autres marins échangés.

— Un détachement de la légion polonaise conduisoit à Thouan trois barbets ; des hommes armés ayant voulu attaquer l'escorte, les Polonais ont fusillé les trois barbets, & ont fondé le sabre à la main sur les assaillans, dont plusieurs ont été tués, les autres ont pris la fuite.

— Il paroît aujourd'hui que la prétendue mission de M. de Luchesi à Paris est une nouvelle fable des feuilles allemandes.

— Suivant des lettres de Vienne, le nouveau pape ne paroît pas être en grande intimité avec l'empereur.

— Le prince Borghese est mort à Rome, consumé par le cuagrin.

Au rédacteur du Publiciste.

Depuis quelque tems vous insérez dans votre journal un article sur les *modis*, j'espère que vous trouverez bon, non pas que je vous annonce, mais que je vous dénonce, ainsi qu'au gouvernement, & notamment au préfet général de police, une *mode* très-funeste par ses conséquences, qui s'est introduit depuis quelques années.

Je parle de l'usage de transformer en bête de somme ou de trait le fidèle & docile compagnon de l'homme, le chien.

Si l'Européen en général, si le Français en particulier n'est pas né assez sensible, assez reconnaissant, pour suivre l'exemple des Asiatiques & des Musulmans, qui élèvent des hospices dans lesquels ceux de ces animaux qui n'ont point ou n'ont plus de maîtres, trouvent un abri pendant la nuit & même des alimens, que da moins il ne soit pas assez

cruel pour abuser de leur zèle & de leur docilité, au point de s'en servir comme d'un cheval ou d'un mulet.

C'est à cet usage qu'il faut attribuer la multitude de chiens enragés que l'on remarque depuis quelque tems à Paris & dans les environs.

La cause en est dans l'excès de la fatigue, les mauvais traitemens, & sur-tout l'altération excessive qu'éprouvent ces animaux, qui ont un besoin très-fréquent d'étancher leur soif. Ils ne peuvent satisfaire ce besoin quand ils sont attelés & sous le fouet de leurs conducteurs. Alors leur sang s'allume au point de leur donner souvent l'affreuse maladie connue sous le nom de *rage*.

Il est donc important que la police s'occupe sérieusement de détruire cet usage. Sinon, nous serions exposés, nous (& les animaux domestiques qui servent à nos besoins ou à nos plaisirs) à devenir victimes d'un fléau épouvantable, par l'imprudence ou l'entêtement de quelques individus.

On pourroit citer un grand nombre de malheurs arrivés, depuis un an sur-tout, à Paris & dans les campagnes environnantes. Je me contenterai d'observer qu'à Pantin & à Bondi seulement, une vache, des chevaux & plusieurs chiens ont été tués après avoir été mordus, & qu'on s'est vu forcé depuis peu à Bondi d'étouffer deux malheureux enfans. Je m'abstiens d'en dire d'avan tage.

Bourse du 18 floréal.

Amsterdam.....	Tiers cons.....	21 f. 65 c.
Idem cour.....	Bons $\frac{3}{4}$	1 f. 27 c.
Hamb.....	Bons d'arrér.....	86 f. 00 c.
Madrid... 61. 25 c. le billet.	Bons pour l'an 8.	86 f. 88 c.
Madrid. effect.....	Syndicat.....	67 fr. 50 c.
Cadix..... 6 f. 25 c. le billet.	Coupages.....	67 fr. 75 c.
Cadix effect.....	Or fin.....	105 f. 25 c.
Gènes effect.....	Ling d'arg.....	50 f. 17 c.
Livourne.....	Portugaise.....	94 f.
Bâle..... 1 $\frac{1}{2}$ ben, $\frac{1}{2}$ per.	Piastre.....	5 f. 25 c.
Lyon.....	Quadruple.....	79 f. 00 c.
Marseille.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 45 c.
Bordeaux.....	Guinée.....	25 f. 50 c.
Montpellier.....	Souverain.....	54 f. 25 c.
Rente provis.....		

Esprit $\frac{3}{4}$, 555 francs. — Eau-de-vie de Montpellier 22 deg., 245 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac 22. d., 275 fr. — Huile d'olive, 1 fr. 40 c. — Café Martinique, 2 fr. 50 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 25 cent. — Sucre d'Anvers, 1 fr. 80 c. — Sucre d'Orléans, 1 fr. 75 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 12 cent. — Coton du Levant, 3 fr. — Coton des Isles, 0 fr. 00 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.

Jérusalem délivrée, poëme imité du Tasse ; par J. B. Clément, un vol. in-8°. de plus de 400 pages. Prix, 4 fr. 50 cent. A Paris, chez l'auteur, rue de Valenciennes ; Desenne, libraire, p. lais Egalité, & Billois, libraire, quai des Augustins, n°. 52.

Le Café des Artistes, vaudeville ou un acte. Prix, 1 fr. A Paris, chez Hugelot, rue des Fossés Saint Jacques, n°. 4 ; Bouquet, rue de Thionville, près celle Christine, & Huet, rue Vivienne, n°. 8.

Cours de Latinité, &c. ; 5 vol. in-8°. Prix, brochés, 10 fr., & 14 fr franc de port A Paris, chez Belin, imprimeur libraire, rue Saint-Jacques, n°. 22.